

**DEMANDE DE DEROGATION SPECIALE ET TEMPORAIRE**  
**AUX REGLES DE L'AIR RELATIVE A LA HAUTEUR MINIMALE DE SURVOL DES**  
**AGGLOMERATIONS ET DES RASSEMBLEMENTS DE PERSONNES**  
**EN ILE DE FRANCE**

Demande à présenter au(x) préfet(s) du (des) département(s) concerné(s) **trente jours** avant la date proposée, accompagnée des pièces suivantes :

- Copie de l'attestation de dépôt du MAP
- Copie de l'attestation/autorisation de travail aérien pour les aéronefs étrangers
- Copie du titre de navigabilité du ou des aéronef(s) utilisé(s)
- Copie des titres aéronautiques et des DNC du ou des pilote(s)
- Un (des) extrait(s) de carte faisant clairement apparaître le (les) site(s) à survoler et l'itinéraire proposé pour rejoindre ce(s) site(s) (carte aéronautique ou autre)
- Le cas échéant, un (des) extrait(s) de carte comportant les aires de recueil proposées par l'exploitant
- Le cas échéant, justificatifs permettant de vérifier que les conditions d'exploitation permettent de continuer le vol en canne de panne d'un moteur

Dans les mêmes délais, transmettre une copie de l'intégralité du dossier à la DSAC et à la PAF

Je soussigné :

- Nom et prénom :**
- Adresse :**

<b>Tél :</b>	<b>Fax :</b>
--------------	--------------

Demande en qualité de :

- Exploitant :
  - Adresse :**
  - Personne à contacter :**
  - Courriel :**

<b>Tél :</b>	<b>Fax :</b>
--------------	--------------

- Représentant de l'Exploitant :

Pour le compte de (client) : (joindre le bon de commande)

- Nom :**
- Adresse :**
- Personne à contacter :**

<b>Tél :</b>	<b>Fax :</b>
--------------	--------------

l'autorisation de survoler les agglomérations ou rassemblements de personnes ou d'animaux énumérés dans le dossier joint.

**Département(s) concerné(s):**

**Nombre de mission(s) pour le(s) même(s) site(s) :**

**Date (ou période) :**

**Activité(s) particulière(s) :**

Il s'agit de

- première demande  
 prolongation, répétition ou report ; référence de l'autorisation initiale :

**Description de l'objet de la mission** (détailler le but de la mission, définir l'intérêt général qui s'y rattache) :

Le cas échéant, **description des raisons pour lesquelles la mission ne peut être effectuée aux hauteurs minimales dérogatoires fixées en annexe B à l'instruction du 4 octobre 2006** relative aux conditions techniques de délivrance des dérogations aux hauteurs minimales de vol **ou avec des appareils ne permettant pas un atterrissage hors agglomération en cas de panne moteur** :

La mission est précisée dans le dossier technique joint qui est divisé en deux parties :

- A) aéronef et équipage  
B) description technique de la mission (avec extrait de carte renseigné joint).

Je m'engage à ce que l'équipage :

- prenne connaissance, avant le vol, des conditions prescrites par l'autorité préfectorale et en respecte les termes,
- soit en mesure de présenter aux autorités compétentes les autorisations requises.

Je (ou l'Exploitant que je représente) déclare avoir déposé un manuel d'activités particulières.

**Lieu de dépôt :**

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans la demande et le dossier technique joint.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

## **A) AERONEF ET EQUIPAGE**

### **A-1 ) Aéronef**

Nombre d'aéronefs utilisés :

#### Liste des aéronefs susceptibles d'être utilisés

Catégorie <sup>1</sup>	Type	Nombre de moteurs	A piston ou turbine, classe <sup>3</sup> de performance (hélicoptère)	Immatriculation ou identification	Equipements	
					Mode Transpondeur	Nombre de VHF

<sup>1</sup> : Avion, hélicoptère, ballon, ULM, etc.

<sup>2</sup> : CEN, CNRA, etc.

<sup>3</sup> : dans la configuration prévue pour la mission considérée

### **A-2 ) Equipage**

#### Liste des pilotes susceptibles d'être membres de l'équipage de conduite

Nom et prénom	Nature de la licence <sup>4</sup>	Numéro de licence	Organisme ayant délivré la DNC

<sup>4</sup> : PPA, PPH, PL, TT, TH, etc.

#### Liste des personnes complémentaires<sup>5</sup> susceptibles d'être membres d'équipage

Nom et prénom	Fonction en relation avec le but du vol	Titre aéronautique éventuel

<sup>5</sup> : seules les personnes ayant une fonction en relation avec le but du vol effectué sont autorisées à être à bord.

## B) DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA MISSION

### B-1 ) Sites à survoler pour l'exécution de la mission

Objectifs : situation, tracé ou périmètre <sup>1</sup>	Communes survolées	Hauteur minimale sollicitée <sup>2</sup>	Nombre de passages <sup>3</sup>	Altitude NGF <sup>4</sup> moyenne

<sup>1</sup> : pour photographie, surveillance ou observation

<sup>2</sup> : indiquer la référence (hauteur ou altitude) et préciser au § 5B les raisons techniques

<sup>3</sup> : si supérieur à trois, préciser au § 5B les raisons techniques

<sup>4</sup> : si disponible

### B-2 ) Espace aérien traversé

La mission a-t-elle lieu à l'intérieur d'un espace aérien de classe A ?

oui

non

*Rappel : pour pénétrer dans un espace aérien de classe A, une dérogation doit être obtenue auprès de l'autorité compétente des services de la circulation aérienne.*

### B-3 ) Itinéraire proposé

**Aérodrome (ou autre emplacement) de départ et d'arrivée :**

**Itinéraire <sup>5</sup> pour rejoindre et quitter les sites à survoler :**

<sup>5</sup> : sur les itinéraires réglementaires, indiquer les points de report successifs; hors itinéraire réglementaires, indiquer les repères au sol (autoroutes, voies ferrées, voies fluviales, etc.) ou à défaut, les communes.

Joindre un extrait de carte faisant clairement apparaître les sites à survoler et l'itinéraire proposé (carte aéronautique "itinéraires hélicoptères PARIS CTR 2 et 3 au 1/100.000, ou, à défaut, une carte aéronautique REGION DE PARIS 1/250.000).

### B-4 ) Conditions particulières

L'aéronef doit-il effectuer ? :

du vol lent  
(sauf hélicoptère)

du vol  
stationnaire  
(hélicoptère)

du vol vertical  
(hélicoptère)

du vol à une  
hauteur inférieure à  
150 m

**Si oui, préciser et motiver :**

**Si oui, quelles précautions seront prises ?** (performances aéronef, cas d'atterrissage forcé, etc.) :

### **B-5 ) Etude de la faisabilité de la mission**

En cas de panne d'un moteur, les conditions d'exploitation permettent-elles de continuer le vol :

oui

- Fournir une étude technique le démontrant ;
- Indiquer la masse maximale prévue en opération.

non

- Fournir une carte faisant apparaître les aires de recueil permettant un atterrissage d'urgence sur l'intégralité de l'itinéraire envisagé

**B-6 ) Observations diverses** (motiver l'urgence ou la ponctualité de la mission, expliciter certains renseignements figurant ci-dessus dans le dossier, etc.).